

# Guerre ouverte pour les carrières d'Antoing

On se demande pourquoi CBR est si pressé de mettre la main sur les actions...

Depuis le 1er septembre, le sort de la Sa "Carrières d'Antoing" est suspendu à la décision du tribunal de commerce de Tournai: CBR veut racheter les 40 % des carrières détenus par son co-actionnaire Cimescaut, qui conteste. En toile de fond, les difficultés de Heidelberg, à qui appartient CBR.

La surprise fut grande, le 1er septembre: Cimescaut n'avait pas été prévenu des velléités de CBR qui se disait propriétaire à 100 % des carrières d'Antoing (détenues à 40 % par Cimescaut). Cela en vertu d'un accord de 1982, prévoyant la possibilité pour CBR de racheter des actions Cimescaut à un prix prédéfini, si l'actionnariat changeait significativement. C'est cela que conteste Pierre Bertrand, l'administrateur-délégué de Cimescaut héritier de la famille Bataille, l'actionnaire de l'époque.

Cimescaut a donc déposé une requête au tribunal de commerce de Tournai, qui a suspendu les effets liés à cette option de rachat d'actions. Le 4 septembre, CBR répondait en déposant à son tour une requête en opposition contre la décision du juge. Celui-ci a fixé une audience en référé pour le 30 septembre, "afin que CBR puisse citer toutes les parties concernées, ce qui n'avait pas été le cas jusqu'alors", explique-t-on au tribunal. "Les avocats de chaque partie feront leur plaidoirie, et normalement une décision sera rendue".

## PAS QUESTION DE VENDRE?

En attendant, on a appris que le groupe HeidelbergCement (4e mondial du ciment, dont la famille Merckle détient encore 72%), à qui appartient CBR, est endetté de près de 12 milliards d'euros. Le groupe a décidé d'augmenter son capital en émettant de nouvelles actions. Mais, il cherche aussi à céder une partie de ses actifs "non stratégiques" pour diminuer son endettement.

Évidemment, le staff de Cimescaut se demande s'il n'est pas aussi question pour HeidelbergCement de revendre les cimenteries belges du groupe, et s'interroge sur la chronologie des faits: "CBR augmente son capital et va faire des cessions d'actifs sans préciser où. Le moment choisi pour l'option d'achat des 40 % de Cimescaut nous pose question, alors que l'accord sur lequel ils se basent date de 1982", expliquait lundi Paul Bertrand, l'autre administrateur-délégué de Cimescaut.

## "LE MOMENT CHOISI POUR L'OPTION D'ACHAT NOUS POSE QUESTION"

Le service de communication de CBR précise quant à lui que "cela ne veut pas dire que le groupe revendra les carrières d'Antoing", et dans un communiqué récent CBR rappelle que les carrières d'Antoing ont une "position clé dans son dispositif de production de clinker pour le Benelux". Quant à l'affaire des carrières d'Antoing, CBR se refuse à tout commentaire avant le 30 septembre.

Heidelberg doit toutefois trouver 6 milliards d'euros dans l'année. Et détenir 100 % des carrières d'Antoing permettrait d'augmenter la valeur de CBR en cas de revente. Si tel était le cas, au vu de la situation économique actuelle, il y a un risque que ce soient des banques ou des fonds de pension qui rachètent, dans le seul but de faire un bénéfice rapide en liquidant l'entreprise à court ou moyen terme.

En attendant la décision du tribunal, Pierre Bertrand se veut "confiant". La question est de savoir si le juge considérera qu'un héritage est une cession d'actifs ou pas. Si oui, il donnera raison à CBR. "Mais, pendant 27 ans CBR a travaillé avec les Bataille et ils n'ont pas réagi quand l'actionnariat a été modifié lors des successions..." s'interroge encore Pierre Bertrand. «

CERIDWEN ROCHE  
13/09/09



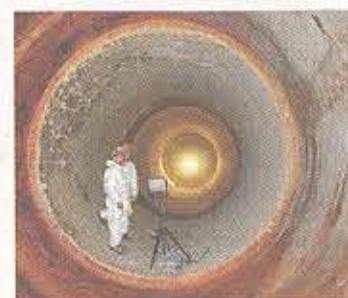
L'usine Cimescaut sur le site d'Antoing. D'ailleurs, la carrière va s'étendre jusqu'à la sucrerie de Fontenoy...

## DÉCRYPTAGE DU MARCHÉ

# Heidelberg, un groupe en difficulté

Le groupe allemand Heidelberg, propriétaire de CBR, est spécialisé dans les matériaux de construction. Suite à une année difficile en grande partie à cause de la récession et après avoir racheté en 2007 l'entreprise anglaise Hanson pour 11 milliards d'euros, le groupe s'est retrouvé lourdement endetté: 11,6 milliards d'euros à la fin de

l'exercice 2008. Il a donc fallu faire des économies (5.000 suppressions d'emplois annoncées), recourir à des prêts bancaires à hauteur de 1,4 milliard d'euros, mais aussi augmenter le capital de plus de 50 % en émettant plus de 62 millions de nouvelles actions (fixées à 37 euros). La famille Merckle descendrait ainsi de 72 % à moins



Four à Clinker de CBR ■ B.LIBERT

de 20 % dans le capital du groupe, qui serait donc largement ouvert à d'autres actionnaires. D'un autre côté, il s'agit aussi de revendre certains actifs, afin de résorber l'endettement rapidement. Plus de 3 milliards d'euros devront ainsi être remboursés par Heidelberg avant la fin de 2011. «

C.R

## Hypothèse 1: revente par Heidelberg

■ Vu la situation du groupe Heidelberg et l'empressement mis par CBR à mettre la main sur 100 % des carrières d'Antoing, il est permis de se poser la question d'une revente éventuelle du site.

Mais, une revente de CBR par Heidelberg n'est pas à exclure non plus. En effet, pour revendre CBR ou même les carrières d'Antoing, il est plus intéressant de posséder 100 % de la société, et donc, le gisement aussi. Celui-ci permet de maintenir l'activité. Cela augmenterait ainsi la valeur des parts détenues par CBR. Cependant, CBR ne communi-



L'usine CBR d'Antoing ■ B.LIBERT

que pas sur ce sujet, et précise seulement qu'il n'y a pas de lien de cause à effet entre la revendication de la propriété des carrières d'Antoing à 100 % et une éventuelle revente. Affaire à suivre, donc...

## Hypothèse 2: les 40% restent à Cimescaut

■ Il est possible que le juge du tribunal de commerce, après avoir entendu toutes les parties le 30 septembre, décide que finalement, CBR n'est pas dans son droit.

S'il considère que Pierre et Paul Bertrand sont bien les héritiers de la famille Bataille, et qu'il n'y a donc pas de "cession" d'actifs lors des héritages, Cimescaut conservera ses 40 % d'actions des carrières d'Antoing. C'est l'hypothèse à laquelle veulent croire le staff de Cimescaut et ses nombreux employés.

## Hypothèse 3: CBR a 100%, sans revente

■ Il est également possible que le juge du tribunal de commerce donne raison à CBR, lui permettant ainsi d'être propriétaire à 100 % des carrières d'Antoing.

Et il est possible aussi que Heidelberg ne revende ni les carrières d'Antoing, comme le groupe l'a laissé entendre, ni CBR, qui continuerait donc son activité sur le site d'Antoing. Dans ce cas-là, le groupe Cimescaut serait privé de sa matière première et se trouverait en difficulté.